L'ACCENT SUR L'INFRASTRUCTURE : AMÉLIORER LE TRANSPORT EN COMMUN POUR LE 21E SIÈCLE

Nous avons fait bien du chemin depuis les débuts de notre pays, du temps où des tramways à chevaux et des chariots privés suffisaient à combler les besoins des Canadiens en matière de transport en commun. Avec la croissance et l'urbanisation de notre pays et la constante amélioration de la technologie, les transports en commun ont changé de façon importante au Canada. Depuis l'inauguration du service de tramways électriques de Vancouver en 1890, l'exploitation des premiers tramways appartenant à la ville de Calgary en 1909, les premiers trains de passagers à destination ou en provenance de la gare Union de Toronto en 1927, et l'ouverture du métro de Montréal en 1966, nos réseaux de transport en commun ont contribué au développement de nos villes.

Passagers montant dans un tramway sur la 8e avenue à Calgary, vers 1930.
(photo du Bureau de Cinématographie du gouvernement canadien / Fonds de l'Office national du film, Bibliothèque et Archives Canada, C-029462)

Tous les ordres de gouvernement se tournent vers l'avenir et vers les projets qui permettront de moderniser encore davantage nos réseaux de transport en commun, tels que la construction de la ligne de transport rapide Evergreen, le prolongement du réseau de transport léger sur rail de Calgary ou la revitalisation de la gare Union de Toronto, l'un des plus importants pôles de transport au Canada.

Les principaux avantages du transport en commun

Disposer de réseaux de transport en commun efficaces permet aux usagers d'effectuer rapidement les trajets entre leur domicile et leur lieu de travail, les commerces et les autres points d'intérêt. Ils contribuent à l'amélioration du niveau de vie et à attirer et à retenir des investissements et des personnes talentueuses dans nos villes. Grâce à l'amélioration du transport en commun, les Canadiens se rendent plus facilement au travail, chez le médecin, chez leurs amis ou dans leur famille.

La gare d'aérotrain Lougheed Town Centre, à Burnaby, dans la région métropolitaine de Vancouver sera reliée à la future ligne Evergreen.
(photo de TransLink)

CUTA ACTU
CANADIAN URBAN TRANSIT ASSOCIATION
ASSOCIATION CANADIENNE DU TRANSPORT URBAIN

FCM FEDERATION OF CANADIAN MUNICIPALITIES FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS

La ligne Evergreen, région métropolitaine de Vancouver

Grâce au partenariat entre le gouvernement du Canada, le gouvernement de la Colombie-Britannique et TransLink, les résidants de la région métropolitaine de Vancouver bénéficieront de la construction de la ligne Evergreen, une nouvelle ligne de transport en commun rapide de 11 kilomètres qui offrira un service fréquent et pratique entre Coquitlam et le centre-ville de Vancouver via Port Moody et Burnaby. La nouvelle ligne de transport en commun rapide sera reliée au réseau actuel du SkyTrain et elle s'intègrera au réseau d'autobus régionaux et à celui du West Coast Express.

Illustration de la future ligne Evergreen.
(illustration de la galerie d'images en ligne du projet de la ligne Evergreen)

Le projet de 1,4 milliard de dollars est un élément clé du plan provincial de transport en commun de la Colombie-Britannique. Le gouvernement du Canada alloue une contribution totale de 416,7 millions de dollars au projet, dont 350 millions de dollars dans le cadre du Fonds Chantiers Canada et 66,7 millions de dollars précédemment affectés au titre de la Fiducie d'investissement pour les transports en commun. Cette nouvelle ligne de transport en commun rapide devrait être mise en service au cours de l'été 2016 et on prévoit qu'en 2021, quelque 70 000 passagers l'emprunteront chaque jour. Elle permettra de réduire le temps de déplacement des gens de la région, faisant gagner près de 45 minutes par jour aux usagers se rendant du centre-ville de Coquitlam à Vancouver, par rapport au temps nécessaire pour faire le même trajet en voiture.

Disposer de réseaux transport en commun efficaces permet également de réduire la congestion de la circulation urbaine et le coût des embouteillages pour la compétitivité de nos villes. Ces derniers entraînent une augmentation de la consommation de carburant ainsi que de la pollution atmosphérique, des problèmes de santé pour la population, des dépenses liées aux accidents de la route, l'émission de gaz à effet de serre et une perte de productivité. En fait, selon une étude nationale réalisée par Transports Canada[1], la congestion de la circulation en zone urbaine coûterait jusqu'à 4,6 milliards de dollars par année aux Canadiens.

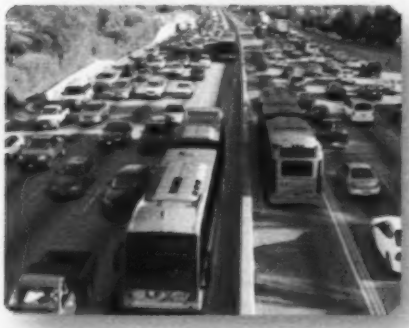

Les réseaux de service rapide par bus (SRB) constituent l'une des options de transport en commun pour les navetteurs.
(photo de Nova Bus)

Enfin, des réseaux de transport en commun de grande qualité se caractérisent par des transports urbains plus équilibrés et mieux intégrés, qui permettent d'améliorer la sécurité des déplacements quotidiens et la qualité de vie dans nos villes. Qu'ils comprennent des autobus, des métros, des trains légers ou des trains de banlieue, les réseaux de transport en commun offrent davantage d'options de transport aux résidants, aux travailleurs et aux visiteurs. En améliorant la mobilité et en rendant les services et les emplois plus accessibles, ils rendent nos villes plus attrayantes et plus compétitives.

[1] Transports Canada, *Le coût de la congestion urbaine au Canada*, mars 2006.

Le réseau de transport en commun du Grand Toronto

La Région du Grand Toronto (RGT) est l'une des plus importantes régions métropolitaines en Amérique du Nord. C'est aussi l'une de celles dont la croissance est la plus forte; cette taille et cette croissance entraînent des problèmes de transport, tels un allongement du temps de déplacement entre le domicile et le lieu de travail, une plus grande congestion de la circulation routière, ce qui est commun à bien des grandes villes.

GO Train
(photo de Metrolinx)

Pendant plusieurs années, le gouvernement du Canada a collaboré avec les autres ordres de gouvernement pour appuyer les principaux projets d'infrastructure de la RGT en matière de transport en commun. Ainsi, le gouvernement fédéral a engagé plus d'un milliard de dollars dans le cadre du Fonds Chantiers Canada pour des projets comme celui du prolongement du métro Toronto-York Spadina, des investissements dans les infrastructures ferroviaires et le réseau d'autobus de GO Transit, ainsi que dans la revitalisation de la gare Union, qui est la plus grande gare de passagers au Canada.

Illustration de la restructuration de la gare Union
(illustration de Metrolinx)

Dans le cadre du Fonds de stimulation de l'infrastructure, qui fait partie du Plan d'action économique du Canada, le gouvernement du Canada a alloué plus de 101 millions de dollars de fonds fédéraux à 32 projets liés au transport en commun dans la RGT. Cela comprend des améliorations au réseau de transport en commun de la ville de Toronto, une installation de transport en commun à Oakville et une nouvelle plate-forme de transport intermodale à Brampton. De plus, depuis 2005, les municipalités de la RGT ont utilisé plus de 550 millions de dollars des fonds fédéraux qui leur étaient alloués dans le cadre du Fonds de la taxe sur l'essence pour investir dans le transport en commun.

Ces investissements importants et stratégiques permettent de veiller à ce que la plus grande région métropolitaine du Canada dispose, maintenant et à l'avenir, d'un réseau de transport en commun moderne et efficace, qui la rend plus compétitive et y améliore la qualité de vie.

Faire de nos collectivités des lieux où il est plus agréable de vivre

Disposer de réseaux de transport en commun fiables est important pour les petites et les grandes collectivités. Le transport en commun peut représenter la principale option de transport de bien des Canadiens; il permet un meilleur accès aux lieux de travail, aux établissements d'enseignement et aux activités sociales. En fait, les Canadiens sont plus nombreux que jamais à les utiliser. En 2010, le nombre d'usagers des transports en commun a augmenté de 4,1 %, pour un nombre record de 1,9 milliard de trajets[2]. Ces chiffres continuent d'augmenter, avec près de 5 % d'augmentation du nombre d'usagers pour la première moitié de 2011[3].

Avoir accès au transport en commun est particulièrement important pour les nouveaux arrivants au Canada. Selon une récente étude de la Fédération canadienne des municipalités, les nouveaux Canadiens empruntent le transport en commun deux fois plus que les autres personnes pour leurs déplacements quotidiens[4]. Disposer de services de transport en commun efficaces aide les gens à mieux s'intégrer dans leur nouvelle communauté et facilite l'accès à l'emploi et aux services dont ces personnes ont grand besoin, entre autres ceux de formation linguistique ou de soins de santé. Étant donné que l'immigration devrait jouer un grand rôle dans la croissance économique du Canada, le transport en commun joue un rôle important dans l'avenir de notre pays.

Dans le contexte économique actuel, le transport en commun joue un rôle clé pour les jeunes Canadiens d'un bout à l'autre du pays. En effet, les données et les sondages de l'Association canadienne du transport urbain relatifs aux usagers montrent que c'est dans le groupe des 15 à 24 ans que l'on retrouve les usagers les plus réguliers[5].

Un nombre croissant de Canadiens comptent sur le transport en commun; nos villes doivent être en mesure de répondre à cette demande. Cela signifie qu'il faut renouveler et étendre les réseaux d'autobus, de métro et de train léger et qu'il faut construire de nouveaux terminaux, gares et autres installations.

Amélioration des services de transport en commun de Cornwall (Î.-P.-É.)

Les 5 000 résidants de la ville de Cornwall, à l'Île-du-Prince-Édouard, bénéficient de services de transport en commun améliorés grâce au nouvel autobus mis en service à l'automne 2010. Il s'agit d'un autobus de 35 places assises, à plancher surbaissé et disposant d'un accès pour fauteuil roulant. Il permettra de relier la branche de Cornwall du réseau de transport en commun de la région de la capitale aux réseaux existants des villes de Charlottetown et de Stratford.

« Il s'agit d'un grand pas en avant pour la ville de Cornwall, a déclaré Marlene Hunt, conseillère municipale de Cornwall. C'est formidable de disposer d'un autobus moderne, équipé d'un porte-bicyclette et d'un accès pour fauteuils roulants. Nous sommes enchantés du soutien que ce projet a reçu grâce au Fonds de la taxe sur l'essence. »

Le gouvernement fédéral a alloué 450 000 $ à la ville de Cornwall dans le cadre du Fonds de la taxe sur l'essence pour des projets liés au transport en commun de la collectivité.

[2] Information fournie par l'Association canadienne du transport urbain, février 2012.
[3] *Ibid.*
[4] Fédération canadienne des municipalités, *Construire sur du solide : le rôle des municipalités dans l'établissement des immigrants*, 2011.
[5] Information fournie par l'Association canadienne du transport urbain, février 2012.

Accroître les services de transport en commun pour les navetteurs de la ville de Québec

En partie grâce au soutien financier de près de 4 millions de dollars venant du Fonds de la taxe sur l'essence fédéral, un nouveau parcours à haut débit de transport par autobus a été mis en service entre les quartiers de l'est de la ville de Québec et ceux de l'ouest.

La ligne Métrobus 803 est une ligne rapide de quinze kilomètres, dont sept de voies réservées aux autobus dans les deux directions. Plusieurs abribus spacieux ont été construits le long de la ligne, certains sont même chauffés, pour le confort des usagers.

Métrobus 803 s'ajoute aux trois parcours à haut débit de transport par autobus qui existaient déjà à Québec. Elle améliore l'accès aux commerces qui se trouvent tout le long de la ligne, améliore la rapidité de transport, les connexions est-ouest des navetteurs et les connexions vers d'autres lignes principales qui desservent des centres d'affaires plus importants. La ville prévoit que jusqu'à 7 000 personnes par jour utiliseront la nouvelle ligne quand les gens la connaîtront mieux.

Augmentation des investissements publics dans le transport en commun

Les investissements fédéraux dans les infrastructures de transport en commun ont atteint un niveau sans précédent. Depuis 2006, le gouvernement du Canada s'est engagé à verser près de 5 milliards de dollars aux provinces et aux municipalités de partout au pays pour des projets de transport en commun qu'ils ont définis comme prioritaires. Jamais auparavant le gouvernement du Canada n'avait fait des investissements aussi importants dans les réseaux de transport en commun. Non seulement cela a permis d'améliorer le transport en commun, mais cela a aussi permis d'établir des partenariats solides entre les différents ordres de gouvernement et les principaux intervenants, et d'obtenir davantage d'investissements par effet de levier. Ces efforts coordonnés se sont traduits par des améliorations concrètes dans les réseaux de transport en commun partout au Canada, comme de nouveaux réseaux ou des expansions de réseau, une augmentation du nombre de véhicules accessibles, et la capacité de répondre à l'augmentation du nombre d'usagers. En outre, l'Association canadienne du transport urbain rapporte qu'au cours de la dernière décennie, les programmes de financement fédéraux, provinciaux et municipaux ont de mieux en mieux permis de financer les besoins de renouvellement et d'expansion des réseaux de transport en commun. Enfin, partout au pays, les Canadiens sont de plus en plus nombreux à pouvoir compter sur des réseaux de transport en commun modernes, efficaces et attrayants au sein de leurs collectivités.

« L'étroite collaboration entre les divers ordres de gouvernement est un facteur déterminant dans le succès des réseaux de transport en commun au Canada. La contribution du gouvernement fédéral, dans le respect des champs de compétence, a fortement contribué à l'amélioration de la mobilité et de la qualité de vie des Canadiens dans les collectivités de toutes tailles ».

– Michael Roschlau, Président-directeur général de l'Association canadienne du transport urbain

Des infrastructures de transport en commun modernes sont au cœur de la croissance économique à long terme et de la prospérité de nos grands centres urbains de même que de nos plus petites collectivités. Le gouvernement du Canada convient que les provinces et les municipalités sont les acteurs les mieux placés pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies de transport en commun qui répondent le mieux à leurs besoins locaux. Les investissements fédéraux en matière d'infrastructure de transport en commun ont manifestement respecté les compétences des autres ordres de gouvernement et, grâce à une grande souplesse, ils ont permis aux provinces, aux territoires et aux municipalités de gérer leurs priorités respectives.

Les investissements fédéraux se font dans le cadre de plusieurs programmes d'infrastructure, entre autres le Fonds Chantiers Canada de 8,8 milliards de dollars. Dans le cadre du volet Grandes infrastructures du Fonds Chantiers Canada, il existe cinq priorités nationales, dont le transport en commun, les routes essentielles du réseau national, l'approvisionnement en eau, les eaux usées et les infrastructures liées à l'énergie verte. Au titre du volet Grandes infrastructures, plus de 2,3 milliards de dollars de fonds fédéraux ont été engagés pour 22 projets d'infrastructure de transport en commun, incluant d'importants investissements dans certaines des plus grandes villes du Canada.

Dans le cadre du Plan d'action économique du Canada, le Fonds de stimulation de l'infrastructure de 4 milliards de dollars a également soutenu des projets d'infrastructure de transport en commun. Des investissements fédéraux de plus de 240 millions de dollars ont appuyé 70 projets liés au transport en commun terminés entre 2009 et 2011.

En outre, depuis 2005, les municipalités canadiennes ont utilisé plus de 1,6 milliard de dollars des fonds qui leur ont été alloués au titre du Fonds de la taxe sur l'essence pour investir dans les transports en commun. En fait, bon nombre de villes ont choisi de consacrer, soit la totalité soit la majeure partie des sommes transférées au titre du Fonds de la taxe sur l'essence au transport en commun. Depuis 2005, le Fonds de la taxe sur l'essence a soutenu plus de 400 projets d'infrastructure pour le transport en commun dans des collectivités de toutes tailles.

À long terme, grâce à nos réalisations, nous réussirons à rendre nos collectivités plus vertes et plus compétitives et à en faire des endroits où il est plus agréable de vivre. Nos efforts récents et continus permettront aux collectivités canadiennes d'aller de l'avant vers un avenir durable et prospère.

L'accent sur l'infrastructure : Améliorer le transport en commun pour le 21e siècle
© Sa Majesté la reine du chef du Canada, mai 2012
N° de cat. T94-5/3-2012F-PDF
ISBN 978-1-100-99419-2
Ce document et des renseignements additionnels sont disponibles sur le Web au www.infrastructure.gc.ca.
This publication is also available in English: *Infrastructure Spotlight: Improving Public Transit for the 21st Century*.